

AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

Bordereau d'amendement n° D.23-0392-A02 du 27 février 2024

- Société : FERMENTALG

- Date de dépôt du document d'enregistrement universel : 28/04/2023

- Objet de l'amendement :

Mise à jour des informations sur la société, ses facteurs de risque, sa situation de liquidité et ses financements, sa gouvernance, son actionnariat et sur l'activité récente écoulée.